

22 janvier 2014

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 24 avril 2012:
«Pour terminer l'aménagement de la place de jeu du parc Ver-
mont».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-285 au Conseil administratif, en lui demandant d'inclure l'avis des services d'urgence pédiatrique dans sa réflexion sur l'aménagement des places de jeux.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au cours de plusieurs séances organisées par le Service des écoles et institutions pour l'enfance, il a pu être instauré un dialogue fructueux avec les habitant-e-s du quartier et pétitionnaires.

En juin 2013, une fête a été organisée dans le parc avec le soutien de nos services. En automne de la même année, un jeu multifonction et une place Proxipport ont été aménagés dans le parc Vermont.

La fin de l'aménagement de la place de jeu dépend de la proposition PR-1045, dont l'urgence a été acceptée lors de la séance du Conseil municipal du 29 octobre 2013, et la proposition a été renvoyée à la commission des travaux et des constructions.

Dès lors, l'objet de la pétition P-285 est traité par la proposition PR-1045, qui prévoit les travaux au cours de l'année 2014.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder